

FLEURY MICHON SA

BP 1 - 85707 Pouzauges cedex - France

T+33 (0)2 51 66 32 32

www.fleurymichon.fr

A l'attention des Délégués Syndicaux CGT

Pouzauges, le 26 mai 2023

Objet : Réponse à vos courriers

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre courrier du 12/05/23 demandant une réouverture de la négociation sur les salaires.

La Direction est consciente de la situation d'inflation élevée en France depuis 2022. C'est pourquoi, nous avons négocié aux NAO 2023 une augmentation générale exceptionnelle de +5,2% pour les équipes (ou équivalente pour les cadres). Malheureusement à date, comme nous avons pu l'échanger régulièrement dans les différentes instances, le contexte de hausse des coûts pour l'entreprise, comme pour les particuliers, nécessite une gestion prudente de nos frais, et ne nous permet pas d'aller au-delà en 2023, afin de préserver la compétitivité de l'entreprise vis-à-vis de nos concurrents.

Dans votre courrier du 25/04/23, vous demandez d'ouvrir une négociation sur les organisations de travail, et notamment sur le travail du samedi.

Nous n'êtes pas sans savoir que le travail du samedi est nécessaire dans l'industrie alimentaire dans le domaine du frais. Notre accord d'entreprise limite d'ailleurs le nombre de samedis à 15 maximum par salarié et par an, pour faire face aux variations d'activités. Nous ne prévoyons donc pas de revoir cette disposition, cruciale pour continuer à servir nos clients au mieux dans le contexte d'hyperconcurrence actuel.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier et restant à votre disposition.

Bien cordialement.

DRH Industrie et relations sociales
Frédéric FOURE


DRH Groupe
Antoine BELOT